Il ne faut pas confondre le participe passé des verbes du premier groupe en « é » avec l'infinitif de ces verbes en « er ».

Pour ne pas les confondre, on remplace le verbe du premier groupe par un verbe du deuxième ou du troisième groupe à l'infinitif. (mordre, partir…)

Exemples : Pour appeler ses maîtres, le chien a aboyé toute la nuit.
Pour avertir ses maîtres, le chien a mordu toute la nuit.
infinitif participe passé

Remarque : L'infinitif est invariable. Attention à l'accord du participe passé qui peut se terminer par : -é, -ée, -és, -ées.

Les noms féminins terminés par le son [e] s'écrivent « ée ».
Exemples : une vallée, une randonnée, l'allée…
Exception : la clé.

Les noms féminins terminés par le son [te] ou [tje] s'écrivent « té » ou « tié ».
Exemples : la beauté, la moitié…
Exceptions : la dictée, la jetée, la montée, la pâtée, la portée.
Les noms exprimant un contenu une assiettée, une pelletée…